

## *Un médecin responsable de pôle PMI H/F (cadre d'emplois des médecins territoriaux)*

pour sa Direction des Territoires Grand Ouest (Pôles PMI de la Maison départementale de solidarité de Chinon)

### Missions

Vous organiserez l'ensemble des activités PMI et CPEF sur le territoire Grand Ouest, en cohérence avec la politique départementale. Rattaché à la MDS de Chinon, vous serez placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur des territoires et managez une équipe de 15 agents (médecins, puéricultrices, Infirmières, sages-femmes, conseillère conjugale et familiale et secrétaires). Membre de l'équipe d'encadrement du territoire, vous contribuerez au bon fonctionnement de la MDS et participerez au développement du partenariat local. Avec l'ensemble de votre équipe, vous travaillerez au quotidien avec les autres pôles (Enfance, Action Sociale, Insertion), notamment dans le champ de la prévention et de la protection de l'Enfance, de l'accès aux droits, en veillant à une approche globale et une continuité des parcours. Vous participerez au déploiement opérationnel des orientations stratégiques de l'Institution et contribuerez à la conduite de projets structurants. En lien avec le médecin de PMI de la direction métier (DPPEF), vous veillerez à l'application des objectifs fixés par la direction métier et garantirez la continuité de service aux usagers du service de PMI/CPEF.

A ce titre, vous aurez en charge les missions suivantes :

- Activités de responsable de pôle
  - Participation aux instances de la MDS et contribue à son fonctionnement en lien avec le directeur de territoire
  - Animation des réunions du pôle PMI
  - Participation à l'organisation et à la planification de l'activité du pôle PMI
  - Encadrement technique et hiérarchique de l'équipe médicale et paramédicale du pôle PMI (médecins, infirmière puéricultrice, sage-femme, infirmière, conseillère conjugale et familiale)
  - Supervision du suivi de la santé des enfants confiés en lien avec les professionnels PMI
- Mise en œuvre des actions de prévention de santé maternelle et infantile
  - Réalisation des consultations préventives pédiatriques et des consultations de planification et d'éducation familiale
  - Interventions dans les écoles maternelles auprès des enfants de petite et moyenne section : réalisation de bilans de santé et validation des projets d'accueil individualisé, participation aux équipes de suivi de scolarisation (ESS)
  - Coordination des actions et le suivi médico-social auprès des femmes enceintes et des jeunes enfants en lien avec les sages-femmes et les infirmières-puéricultrices
  - Analyse et exploite les documents médicaux transmis règlementairement à la PMI (déclaration de grossesse, avis de naissance, certificats de santé)
  - Participation au dépistage et à la prise en charge des enfants présentant un handicap en lien avec les institutions spécialisées
  - Recueil des données statistiques des activités PMI sur son secteur d'activité
  - Encadrement technique de l'équipe paramédicale sur son secteur d'activité
- Concours aux dispositifs de prévention et de protection de l'enfance
  - Identification des enfants en danger ou en risque de l'être, participe à l'évaluation des situations en tant que membre de droit de la Commission Pôle Enfance

- Appui technique des équipes de PMI contribuant aux évaluations des informations préoccupantes sur son secteur d'activité
- Coordination des actions de prise en charge sanitaire des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance en lien avec les professionnels PMI
- Contribution aux procédures d'accueil petite enfance
- Participation aux procédures d'autorisation d'ouverture d'établissement d'accueil de la petite enfance
- Avis technique sur les conditions d'accueil des enfants de moins de 6 ans dans les structures d'accueil périscolaire et de centre de loisirs sans hébergement
- Participation, le cas échéant, à la formation (module 1) d'assistant(e) maternel(le), et aux commissions d'agrément

## Compétences/Aptitudes

- Qualification en pédiatrie ou, par dérogation, en médecine générale avec une compétence en pédiatrie et développement de l'enfant.
- Maîtrise de l'ensemble des dispositifs de protection de l'enfance.
- Bonnes connaissances des textes législatifs et réglementaires relatifs aux missions départementales de PMI.
- Qualités relationnelles indispensables.
- Connaissances managériales requises.

**Renseignements : Service Recrutement – Carrière – Paie au 02.47.31.49.04**

Merci d'adresser votre candidature accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitæ et de la copie de votre dernier arrêté de position administrative à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental d'Indre-et-Loire**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**Place de la Préfecture - 37927 TOURS CEDEX 9**  
 ou par mail à [recrute@departement-touraine.fr](mailto:recrute@departement-touraine.fr)

[www.touraine.fr](http://www.touraine.fr)

**TOURAINÉ**  
 LE DÉPARTEMENT 